

ETRE BENEVOLE D'ACCOMPAGNEMENT

Accompagner, c'est faire un bout de chemin avec l'autre, à son rythme, dans la même direction.

En fin de vie, le malade entrevoit souvent la séparation finale avec un sentiment d'angoisse et une grande solitude intérieure.

Qui sera là auprès de lui et de ses proches, en ces instants, pour les écouter de longs moments exprimer leur peine, voire leur agressivité dans une douleur trop lourde à porter ?

Le bénévole d'accompagnement est habité par le désir d'une solidarité forte d'humain, avec ceux qui franchissent le dernier passage.

Il accompagne avec l'accord de la personne ou de ses proches.

Le bénévole d'accompagnement n'est ni un ami, ni un proche, ni un professionnel de santé, ni un psychologue. Il est simplement le témoin solidaire.

Il reste anonyme et se présente seulement avec son prénom.

Il offre un temps de présence qui parfois n'est qu'une présence silencieuse.

Il établit une relation de confiance et de bienveillance.

Il brise la solitude, le silence de la personne.

Il offre un temps d'écoute, avec une possibilité, si la personne le désire, de mettre en mots son mal être, sa souffrance, ses peurs, ses émotions, ses sentiments, mais aussi ses besoins, ses désirs.

Avant de commencer les accompagnements à l'Unité de Soins Palliatifs, le bénévole aura une formation initiale de 7 à 12 mois.

En assistant une fois par mois (le mardi) au groupe de parole et en participant aux trois week-end de formation annuels.

L'implication, l'assiduité et la disponibilité sont recommandés ; rien n'est obligatoire, mais il s'agit d'un véritable engagement personnel.

Contacts :	M.C. Moine	06 16 65 60 87
	E. Steenman	06 78 64 20 62
Référents :	USP : Marie Van Bael	06 48 27 58 31
	Ehpad : Jacques Mourier	04 75 25 32 46
	DIE : Chantal Léger	04 75 22 23 15